

---

COPENHAGUE – GAC : piste de travail 2 du CCWG-Responsabilité - rapports des membres du GAC

Samedi 11 mars 2017 – 14 h 15 à 15 h CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

PRÉSIDENT SCHNEIDER: ... Vous aurez dû lire, fort probablement, un courriel qu’Olga a envoyé. L’un des membres du GAC qui participe à cette initiative avec l’information mise à jour par rapport aux événements les plus récents. Tout cela fait partie du document d’information que vous avez dû recevoir.

Je cède maintenant la parole à Tom pour qu’il vous fasse un tour d’horizon de ce thème. Et bien sûr, les cinq membres du GAC qui participent à cette initiative prendront la parole, elles aussi, pour que tout le monde ait une série d’informations en ce qui concerne les événements en cours, les points importants et pour que vous ayez des informations sur les documents qui ont été publiés pour les commentaires publics pour lesquels le GAC pourrait, enfin, faire des contributions. Merci.

TOM DALE: Merci beaucoup, Thomas.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Comme on l'a dit, le groupe de travail intercommunautaire pour l'amélioration et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN s'est réuni hier dans cette même salle, et nous avons déjà envoyé l'information pertinente. Olga Cavalli de l'Argentine a aussi envoyé son information.

Je pense que la question incluse dans notre document d'information continue d'être toujours pertinente. Vous devez comprendre que, bien des fois, nous devons respecter nos obligations contractuelles et nous devons respecter les délais impartis pour l'envoi de l'information. Il y a parfois des facteurs qui ne sont pas pleinement, enfin, présents ou clairs dans le matériel, la documentation, que nous vous envoyons.

Nous ne pouvons pas toujours contrôler cela, mais nous avons élaboré ce matériel d'information où nous soulevons les questions les plus importantes. Les membres du GAC qui participent dans les domaines respectifs vous donneront ensuite un détail plus clair.

D'une façon générale, le CCWG a travaillé hier sur les délais impartis pour terminer leur travail et présenter un rapport final, ainsi qu'une série de recommandations.

Le groupe a l'intention de publier progressivement les différentes parties du travail qu'il a fait, ainsi qu'un document final pour le commentaire public.

---

Au fur et à mesure que ces questions seront publiées, justement pour obtenir les commentaires publics, le GAC, s'il le veut, aura l'occasion de présenter ses commentaires, de répondre à des questions. Il y a aussi une série de questions qui ont été soulevées et il y a des questions adressées en particulier à la communauté, y compris le GAC, pour demander les commentaires ou les contributions. Le GAC devrait donc réfléchir à la possibilité de présenter ses commentaires sur ces points et le secrétariat vous aidera dans la mesure où vous nous le demanderez.

À l'heure actuelle, il y a la question des juridictions de l'ICANN. C'est un thème prioritaire. Il y a un questionnaire que nous avons envoyé il y a quelques semaines aux membres du GAC, et ce questionnaire concerne justement certains aspects de la juridiction. Il y a aussi la question des droits de l'homme. Vous allez recevoir des informations de ce groupe des droits de l'homme et du droit international du GAC. Le groupe a travaillé ce matin là-dessus et il y a une série de questions concernant un cadre d'interprétation pour les nouveaux statuts en ce qui concerne les droits de l'homme. Il y aura aussi un commentaire public à cet égard et il y a aussi le travail pour l'amélioration de la responsabilité des organisations de soutien et les comités consultatifs. Et pour cela, on va probablement publier sous peu des versions préliminaires de proposition pour les

---

commentaires publics. Le GAC aura donc l'occasion de considérer ces documents, de voir les meilleures pratiques qui ont été suggérées pour que les groupes, dans le cadre de l'ICANN, puissent en tenir compte.

Il y a aussi du travail en cours pour ce qui est de la transparence, et c'est vraiment pertinent, parce qu'il y a des propositions qui ont été publiées déjà pour des commentaires publics, pour accroître la transparence au sein de l'ICANN, surtout en ce qui concerne les groupes de pression politique. Je ne sais pas si vous avez été présents dans la réunion d'hier du CCWG, mais il y a aussi un questionnaire sur la diversité. C'est un questionnaire qui en est encore à son état... son étape de préparation. L'idée est de présenter la perspective du GAC et d'autres membres de la communauté en ce qui concerne la diversité, non seulement pour le travail du GAC, mais pour d'autres groupes aussi.

Comme Thomas l'a dit, les membres du GAC ont participé dans différentes mesures à ce travail.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci de cette information. J'aimerais maintenant inviter les membres du GAC qui participent à la Piste de travail 2 du CCWG, qu'ils partagent leur expérience dans ce sous-groupe. Qui veut prendre la parole ? Le Danemark, allez-y, s'il vous plait.

DANEMARK:

Merci Thomas et Tom de ce résumé, et ainsi que le résumé envoyé par Olga. J'ai été surpris de la vitesse avec laquelle elle a pu envoyer ce résumé.

Je voudrais signaler qu'il y a un rapport mensuel du secrétariat dans lequel se trouvent les aspects les plus importants concernant ou plutôt où nous en sommes dans le processus. Dans ce rapport, il y a des informations précises sur les débats ayant eu lieu, des prochaines démarches à suivre, des prochaines étapes.

Et nous n'allons pas pouvoir respecter le délai imparti. Alors, à mon avis, selon ce que je sais, il y aura peut-être une prolongation d'un an. On a une réunion avec le PDG de l'ICANN où on a traité de la question. Il semblerait que si nous pouvons respecter le budget alloué il n'y aurait pas de problème, mais un problème serait le personnel alloué pour donner du soutien à ces initiatives. En premier lieu, le CCWG analysera toutes ces questions et présentera une proposition qui sera à la fois présentée aux organisations membres. Le GAC aura un temps, pas trop long, pour se prononcer à cet égard.

On a également parlé des délais qu'il faut respecter absolument, et il y a des questions qui exigent un délai un peu plus long. On pourrait dire aussi qu'il est important de répondre au

---

questionnaire qui a été distribué. Il y en a encore beaucoup de travail à faire et en ce moment, il y a trois documents qui ont été publiés. Une question importante, c'est la transparence, ainsi que le rôle des gouvernement et l'interaction avec l'ICANN. Il y a aussi un document qui a été publié. Ce document aborde la question des meilleures pratiques et il faut voir, par exemple, comment faut-il procéder au cas où il faudrait destituer un membre du Conseil ou le Conseil dans sa totalité. Je veux dire, il faut lire ces documents, et voir si le GAC devrait se prononcer sur les questions qui sont incluses dans ces documents. Hier, on a également mentionné la responsabilité des SO et des AC, et apparemment, c'est quelque chose de très proche à une audience publique. Ça y ressemble beaucoup. On a abordé la question hier. On a parlé de la modalité de table ronde dans laquelle toutes les SO et les AC devraient être mutuellement ou réciproquement responsables. On a donc parlé de ce type de modalité et on a décidé de la considérer plus tard. Il y a aussi la question de la diversité, et on se demande si la question serait prête pour son traitement, ainsi que le document correspondant, ainsi que la question des droits de l'homme.

Voilà. Donc, c'est un très court résumé de tout ce qui a été abordé. Je pourrais entrer dans les détails, mais je ne veux pas prendre trop de temps.

---

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci, le Danemark. Olga de l'Argentine.

ARGENTINE: Merci, monsieur le Président, et merci le Danemark de vos informations. Je voudrais mentionner la partie de la réunion où le PDG de l'ICANN est venu parler avec le groupe. Cette réunion était focalisée sur la responsabilité du personnel de l'ICANN et la relation entre la communauté et le personnel.

Il a signalé quelque chose de très intéressant à laquelle je n'avais pas pensé. C'est une communauté ascendante, et en réalité, le personnel a une structure, un PDG, donc une structure descendante.

Alors, c'est bien différent.

Il semblerait qu'il y ait certaines difficultés au niveau de la communauté pour exprimer les commentaires sur le personnel. Et il a parlé du besoin d'entamer ou de penser à un format, une modalité de communication formelle pour que les parties puissent se comprendre entre elles. Tout ça était très intéressant. Il y a eu aussi un commentaire sur le fonctionnaire récemment désigné et dont le nom a été annoncé hier.

Je vais m'arrêter ici et si j'ai quelque chose d'autre à dire, je vais reprendre la parole. Merci.

KAVOUSS ARASTEH:

Je tiens à remercier Tom de ce rapport et remercier Olga également. Compte tenu de l'heure, je vais être très bref et je veux mentionner quelques questions qui sont importantes pour nous. La transition qui a été menée a présenté d'autres questions à discuter entre nous, et à mon avis, une des questions centrales est justement la juridiction, une question complexe.

Après dix séances, on a élaboré quatre questions. La question numéro 4 venait des personnes qui sont très préoccupées par la question de la juridiction. Je ne vais pas nommer les pays.

Mais ces questions ont été envoyées. Au tout début, on voulait limiter le délai de réponse à quelques semaines, mais ce délai a été prolongé jusqu'au 17 avril. Il faudrait tenir compte qu'il ne s'agit pas seulement du GAC. Ce n'est pas le GAC qui doit répondre à la question. Les membres du GAC doivent distribuer, partager cette information avec d'autres parties prenantes interne et les consulter pour que ces parties puissent donner leurs réponses en temps voulu.

Si cela n'était pas le cas, il n'y aurait pas d'action de la part de ceux qui sont préoccupés par la juridiction.



---

Alors, je demande aux membres du GAC, non seulement de recevoir ces questions et de les considérer, mais qu'ils les discutent au niveau interne. Je leur demande de les diffuser, de les distribuer, pour mobiliser les gens et pouvoir obtenir une réponse. Cela, c'est une partie de la question de la juridiction.

Puis, il y a une autre question d'ordre juridique. L'ICANN a donné une réponse sur la base de cette réponse. On continuera à discuter de la question.

La troisième partie de la question liée à la juridiction a trait à une inquiétude de certains membres du GAC. Nous voudrions revenir au litige préalable de l'ICANN pour pouvoir réviser cette situation, voir où était le conflit et voir comment cela a été abordé au niveau des tribunaux. Cela est très important, parce que certains représentants du CCWG ont pris la responsabilité de faire le résumé. Ce résumé sera discuté. Alors Thomas, je vous demande de faire passer un message aux membres du GAC. Il faut que nous soyons plus actifs. Je ne vois pas une autre manière de le dire. Il faut être plus actif.

On est à un moment critique et il faut agir. Pour nous, cela est bien plus important que d'autres questions qui sont plus faciles à résoudre.

Je sais bien que mon collègue a fait référence à la responsabilité du personnel de l'ICANN, mais le problème n'est pas clair.

---

Comment la communauté veut fermer ce [inaudible] ou aller au-delà de la hiérarchie et passer directement au personnel et à la question de la responsabilité. On a mentionné qu'il faut respecter la hiérarchie. Le PDG et les membres du Conseil ont toujours la dernière responsabilité, mais tout cela fait l'objet de discussion.

Je vais m'arrêter ici. Ici, il y a peut-être d'autres groupes, d'autres collègues, qui vont peut-être mentionner ce point également.

Mais comme on l'a dit ce matin, les droits de l'homme sont des questions importantes pour nous. Et nous avons dit que toutes les SO et les AC, pour ce qui est des candidatures et des droits de l'homme, et bien tout le monde doit être traité sur un pied d'égalité. Cela est très important. Il faut respecter les droits de l'homme. Les recommandations du PDP de la GNSO disent également que les droits de l'homme doivent être respectés. Cette question est très importante et j'espère que tout cela sera pris en compte. Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER:      Merci l'Iran. Le Brésil.

---

BRÉSIL:

Merci Thomas. Permettez-moi de commencer. Je vous félicite de votre nouvelle désignation, de votre nouveau poste. Nous espérons pouvoir travailler avec vous et avec la Suisse à l'organisation de l'... du FGI, pardon, cette année-ci.

Je suppose que la Suisse n'a pas besoin de conseil pour organiser une réunion, mais si nous pouvons vous aider, n'hésitez pas à nous le demander, je vous prie. Je vous félicite encore une fois et je vous souhaite beaucoup de succès.

Pour ce qui est de la réunion d'hier, les collègues ont déjà mentionné les aspects les plus saillants, les plus importants.

Je voudrais mentionner trois idées. Premièrement, il a été évident que lorsqu'on a traité les différents thèmes, et bien nous voyons qu'ils se trouvent à différentes étapes de préparation. Il y a la sensation que le travail est presque fini ou sur le point d'être fini.

Il y a des collègues qui ont beaucoup travaillé pour avancer. Je crois qu'on a fait une évaluation et on a conclu qu'il n'est pas nécessaire de prolonger artificiellement certaines pistes de travail. Je crois qu'il faut en tenir compte. D'autre part, pour ce qui est de certaines questions comme la juridiction et les droits de l'homme, il y a beaucoup de travail à faire encore, et sur la même ligne de pensée, je dois dire qu'il ne faut pas prolonger artificiellement les discussions sur les questions qui n'exigent

---

pas des discussions supplémentaires. Il ne faut pas établir des dates limites artificielles.

Le travail est très important, et comme mes collègues l'ont mentionné, la juridiction est une des questions centrales, une question très polémique à la fin de la piste de travail 1, et la fin de la discussion n'est pas proche. Il faut du temps pour le faire et nous savons qu'il s'agit aussi d'une question de ressources. Mais je crois que c'est mieux pour tous de travailler sérieusement sans des pressions supplémentaires, sans utiliser des délais artificiels lorsqu'on n'a pas les ressources nécessaires. Je crois que ce n'est pas une question à discuter ici.

Je voudrais également mentionner que les activités, donc Kavouss en a parlé, les questions juridiques, les évaluations et l'examen des causes de litige. Je crois que c'est des activités très importantes, dont l'information sera utile non seulement pour la juridiction, mais aussi il faut penser aux nouvelles dispositions, aux nouvelles normes. Il faudrait penser à élaborer cela vers l'avant. Il faut voir ce qu'on a fait jusqu'à présent, bien entendu.

Mais il faut s'assurer que tout ce qui soit préparé aujourd'hui puisse supporter le temps qui s'écoule. Et je crois qu'il est très important d'avoir des informations, des faits très solides, aussi solides que possible, mais sans entamer des discussions sur des

---

questions qui pourraient éventuellement apparaître et qui pourraient être soumises à des discussions.

Je veux réitérer, parce que lorsqu'on parle de juridiction, il y a des interprétations incorrectes. Lorsqu'on parle de juridiction, on ne veut pas dire qu'on veut changer le siège de l'ICANN. On ne veut pas dire non plus qu'on veut changer le principe législatif.

Notre préoccupation principale a trait aux règlements de litige, à savoir quand il faut appliquer des mesures de réparation, des mesures correctives pour essayer de trouver une solution aux questions si cela nous permet que tout ce qui a été présenté auprès des tribunaux sera traité de manière satisfaisante pour les parties intéressées, notamment les gouvernements. Parce que nous, on représente les gouvernements.

Nous croyons qu'on a beaucoup avancé dans notre travail. On pense qu'on peut finir certaines parties de cette piste de travail, mais il ne faut pas prendre le risque de prendre des décisions accélérées, parce qu'on travaille sur l'avenir. On travaille sur des règles pour l'avenir et il faut prendre ce travail très au sérieux, sans pression et sans appliquer des délais artificiels, et pouvoir avancer si on a la volonté de le faire.

---

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci le Brésil. Merci beaucoup. Personne... C'est tout. Alors on va profiter de votre expérience pour l'organisation du FGI. Soyez sûr, on va nous communiquer avec nous.

CANADA: Merci, monsieur le Président. Mes collègues ont déjà abordé un grand nombre de problèmes que j'allais mentionner. Je voudrais faire référence à certains domaines où on pourrait travailler pour prendre des mesures ou des actions. Comme les collègues de l'Iran et du Brésil l'ont dit, le sous-groupe chargé de la juridiction a... Pardon, c'est l'un des groupes qui travaille sur l'une des questions les plus complexes avec beaucoup d'éléments à considérer. Toutefois, c'est un point pivot sur lequel on traite d'autres questions.

Je crois qu'on a mentionné le 17 avril pour les commentaires publics. Cette information est disponible dans les six langues des Nations Unies. C'est le questionnaire, n'est-ce pas. C'est plutôt un exercice pour identifier des faits sur les expériences présentées. Ce sera difficile pour le GAC de répondre, mais il y a des gouvernements intéressés qui peuvent répondre à titre individuel.

Dans le sous-groupe, on développe le travail pour élaborer une proposition pour évaluer les réponses au questionnaire. Nous

---

nous sommes portés candidat où nous avons à faire notre collaboration pour participer à ce travail.

Le sous-groupe sur la diversité a identifié certaines questions importantes à propos de la diversité. La discussion la plus importante a trait aux éléments... travailler avec des possibles indicateurs, et le sous-groupe doit considérer la manière dont il pense que les critères seront appliqués et formuler des recommandations en conséquence.

Le groupe de la diversité a mené une enquête pour mieux comprendre les pratiques relatives à la diversité à l'ICANN. Ceci a été discuté hier dans une plénière. Il faut faire un suivi et il n'y a pas encore de décisions immédiates parce qu'il faut penser à quelques détails.

Comme nous avons dit ce matin, le sous-groupe a fini le cadre ayant trait à la valeur fondamentale des droits de l'homme. Maintenant, il va développer un document complémentaire avec les considérations correspondantes à ce cadre.

Et aussi l'idée est qu'une fois que les considérations seront finies au niveau du sous-groupe et qu'elles seront approuvées par le CCWG, un cadre d'élaboration plus élaboré sera publié pour commentaire public.

---

En ce concernant le besoin de revoir les délais, je ne vais pas réitérer ce qui a déjà été dit. En tant qu'organisation membre, le GAC devra être consulté et devra déterminer s'il soutient ce chronogramme révisé.

Et enfin, en ce qui concerne les résultats du CCWG, il publiera des rapports des neuf sous-groupes qui seront disponibles pour consultation publique, et je crois que cela sera limité pour trouver des incohérences dans le rapport final et ainsi éviter les débats trop détaillés. Nous croyons que le CCWG parlera, contactera les organisations membres pour leur demander l'approbation.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: L'Indonésie.

INDONÉSIE: Merci Tom. Merci beaucoup, Tom. D'abord, je vous félicite de vos nouvelles responsabilités. Nous espérons bien continuer à vous revoir à l'ICANN, au FGI ou à l'UIT.

Par rapport aux commentaires de mon collègue de l'Iran en ce qui concerne les membres du GAC et la diffusion qu'ils font de cette information à toutes les parties prenantes, je crois que cela est clair. À partir du travail lié à la responsabilité, je crois qu'on voit clairement que toutes les SO et les AC doivent diffuser cette



---

question et consulter la communauté. C'est donc un thème dont on s'occupe déjà.

Deuxième point, une petite précision : la responsabilité est liée au GAC, soit en tant que comité consultatif de l'ICANN. Cela ne se rapporte pas à la responsabilité individuelle d'un pays ou d'un gouvernement. Ceci ne se rapporte qu'à la responsabilité du GAC en tant que comité consultatif de l'ICANN.

Mon troisième commentaire, le FGI aura lieu à Genève et ce serait peut-être utile que nous puissions revoir le rapport final des Nations Unies du groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet, qui fait référence en fait au FGI et aux chiffres pendant la réunion du WSIS en Tunisie. Et je le dis, parce que cela a beaucoup de ressemblance avec ce travail qu'on a au CCWG : la question de la juridiction, de la transparence, de la responsabilité et autres. Nous pourrions peut-être utiliser le FGI pour ce point en particulier, le CCWG sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, et nous pourrions établir un lien de cela avec ce qui a été fait avec le FGI et ce que cela coûte aux membres des Nations Unies.

PRÉSIDENT SCHNEIDER: Merci. Le rapport du SMSI de 2004-2005 est vraiment très intéressant, même au bout de douze ans de son élaboration. Il y aura un appel pour organiser des ateliers pour le FGI. Comme

---

chaque année, nous aurons probablement entre cinq et sept semaines jusqu'à la prochaine consultation du FGI. Les réunions du groupe multilatéral, le MAG, qui sera fait à Genève pour le forum du SMSI entre le 13 et le 15 juin, vous êtes tous invités à participer en présence ou à distance. Je pense que c'est une très bonne idée de proposer une séance concernant la transition et le travail fait par le FGI comme un exercice de toutes les parties intéressées et pour montrer le travail qui a été fait dans le cadre de l'IGF.

Si vous avez d'autres commentaires à faire par rapport aux activités liées à la piste de travail 2 ? Si vous en avez, je vous invite...

L'Iran.

IRAN:

Merci, monsieur le Président. Je crois que monsieur l'Ambassadeur du Brésil a mentionné un élément très important. Il n'y a pas, enfin, on n'a pas cette impression parmi les membres du GAC qui ont participé à cela, pour changer la, disons, la situation, la location de l'ICANN, parce que ceci est tout simplement impossible. Tout le processus est basé sur cela. Si nous changeons ceci, il va falloir refaire tout le travail.

---

Ce que nous voulons, c'est avoir des juridictions équitables, saines, qui couvrent tous les pays. Nous ne faisons pas, nous n'émettons pas des critiques par rapport aux tribunaux ou aux décisions qui ont été prises. Nous parlons justement de l'avenir et nous voulons savoir comment nos inquiétudes pourront être considérées dans l'avenir.

Parce que le siège de l'ICANN se trouve toujours en Californie et c'est quelque chose qui ne sera pas remis en question. C'est le point de vue de la majorité. Je n'ai rien entendu à propos de cela. Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci l'Iran.

D'autres commentaires ?

Si vous n'avez pas d'autres commentaires, nous allons faire une petite pause pour un café d'ici six minutes, et quand nous aurons repris nos débats, nous parlerons des différentes pistes de travail des différents sous-groupes, surtout pour ceux qui ont déjà publié leurs rapports. Nous verrons à quel moment cela peut être utile de collaborer avec des commentaires pour le GAC. Il faut que nous voyions aussi comment nous pouvons coordonner les efforts que le GAC peut faire avec ses

---

observateurs et ses gouvernements en particulier, et ensuite, en tant que GAC dans son ensemble.

Avant la pause, je voudrais consacrer quelques minutes à un autre thème. Je vais m'adresser à Manal et à Tom. Ce thème concerne une question qui nous a été posée par rapport à la portée de l'équipe de révision ATRT3, la troisième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. Cette nouvelle révision doit être menée à bien, suivant ce que les statuts constitutifs de l'ICANN imposent, et la portée de cette révision doit être considérée aussi. Il y a un débat à cet égard, parce qu'il y a des parties de la communauté qui estiment qu'il pourrait y avoir un chevauchement par rapport à ce dont nous discutons maintenant. Le travail de ce groupe de travail intercommunautaire sur l'amélioration et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Pour cela, nous avons envoyé une version préliminaire d'une lettre comme une réponse à la convocation de volontaires pour former cette équipe de l'ATR3.

Une fois cette question soulevée, nous pouvons le reprendre après la pause-café, parce qu'il y a des personnes qui attendent la réponse du GAC à ce sujet, et nous devrions pouvoir y répondre dans les plus brefs délais. Voilà pourquoi je soulève la question maintenant. Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

MANAL ISMAIL:

Merci Thomas. Pour mettre le point, le thème, en contexte, je veux dire qu'il y a une série de questions qui feront l'objet d'une analyse du panel lundi, et le GAC est l'un des participants du panel. Thomas a été invité pour faire partie de ce panel. Pour des questions d'horaire, c'est moi qui le remplacerait pendant cette séance.

Je crois que les questions ont déjà été envoyées aussi aux membres du GAC.

Alors, en plus de la lettre que nous avons préparée pour répondre aux questions soulevées, je voudrais demander une orientation par rapport aux questions. Il se peut que je puisse participer mon point de vue avec vous après la pause-café pour que nous nous assurions de ne pas enfreindre nos normes ou de ne pas être en accord avec le point de vue du GAC.

PRÉSIDENT SCHNEIDER:

Merci beaucoup, Manal.

Alors, nous pouvons tirer profit de ces minutes supplémentaires pour poser des questions, ou bien nous pouvons commencer la pause-café dès maintenant et reprendre la séance d'ici 18 minutes et reprendre la discussion de ces thèmes-là.

---

Je pense que les 45 minutes à venir attribuées à la question de la responsabilité nous permettront de voir aussi la question de la révision de la responsabilité et de la transparence.

Comme personne ne demande la parole, nous allons faire la pause maintenant pour un petit café et nous reprenons à 15 h 15.

Merci beaucoup.

[PAUSE-CAFÉ]